



MARIO BOTTA
ARCHITETTI



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Mario Botta présente son projet pour le site de la décharge de Bonfol »

L'Association Escale Bonfol planche depuis plusieurs années sur un projet ambitieux sur le site de la décharge industrielle de Bonfol dont l'assainissement touche à sa fin. Mario Botta, architecte pour ce projet, a présenté aujourd'hui lors d'une conférence de presse, une œuvre architecturale et paysagère d'envergure nationale. Le projet prévoit de conserver le mur de 200 mètres de longueur et de 12 mètres de hauteur qui a servi à l'assainissement, de créer une promenade sécurisée au sommet de ce mur et de construire une tour panoramique fine de 40 mètres de hauteur pour offrir de nouvelles perspectives sur la nature environnante. La forêt reprendra ses droits, mais avec des formes particulières et des fonctions sociales et écologiques renforcées. Dans ce cadre naturel chargé d'histoire, ce projet veut transmettre aux générations futures un message d'avenir et de vie, comme un signe de réconciliation entre l'Homme et la Nature.

Bonfol, le 25 avril 2017

Lors de la conférence de presse de ce jour à Bonfol, l'architecte Mario Botta a présenté son projet. Pour redonner vie au site de l'ancienne décharge de Bonfol, il veut garder le mur, symbole fort de cet assainissement, replanter de la forêt avec une aspiration artistique et ériger une tour. M. Botta était accompagné de Frédéric Friche, ingénieur chez Biotec, Yannis Cuenot, responsable du secteur « Land Art » au sein de l'association Escale Bonfol, et Fernand Gasser, Maire de Bonfol et vice-président de l'association.

OBJECTIFS RECHERCHÉS PAR ESCALE BONFOL DANS LE PROJET « LAND ART »

Yannis Cuenot a tout d'abord présenté le contexte historique et les objectifs visés par l'Association Escale Bonfol. Il a ensuite détaillé les buts recherchés par le projet « Land Art ». Cet aménagement a pour but premier d'offrir un contre poids symbolique à l'entreposage dans une ancienne glaisière, de déchets chimiques par les entreprises pharmaceutiques de la Chimie Bâloise durant les années 1961-1976.

Le projet « Land Art » vise à redonner une vie à ce site une fois celui-ci assaini. Toutefois, les ambitions de l'aménagement projeté sont nombreuses :

- Proposer un aménagement et une réalisation magistrale qui offrira une visibilité artistique, médiatique, culturelle et ludique à l'ensemble du projet « Escale Bonfol »
- Redonner de la valeur à l'élément argile, constitutif de l'identité même du village de Bonfol
- Articuler autour du concept de développement durable
- Appuyer la dimension sociale du reboisement forestier prévu sur le site
- Ouvrir le site à sa vocation de lieu de passage, de mémoire, de vie et d'avenir
- Réaliser un projet évolutif qui intègre la dimension vivante de la forêt et de sa croissance
- Minimiser l'impact sur l'environnement
- Atteindre l'autonomie énergétique, voire la production d'énergie verte
- Intégrer le réseau multiple des voies d'accès
- Créer des synergies financières en lien avec la déconstruction des infrastructures d'assainissement
- Assurer l'apport financier à l'entretien du site à long terme

Pour réaliser un projet d'une telle envergure, Escale Bonfol a choisi l'audace en contactant l'architecte Mario Botta qui a répondu favorablement à notre sollicitation. En été 2015, un premier projet sort du bureau d'architecture de M. Botta. Après présentation aux différents acteurs cantonaux et fédéraux liés à l'environnement et à l'aménagement du territoire, ce projet devra être redimensionné et modifié. Nous voici aujourd'hui avec un projet nouveau qui respect les différents aspects du plan spécial cantonal, particulièrement ceux liés à la reforestation complète du site.

CONCEPTION ARCHITECTURALE

Mario Botta a ensuite parlé de la conception architecturale du projet.

Le thème architectural de ce réaménagement du site de la DIB est celui de l'assainissement d'une décharge, qui pendant un demi-siècle a été « une tache noire » de ce territoire.

Les accords établis dans le cadre de l'assainissement, prévoyaient la reforestation totale de la zone. Du point de vue du paysage, nous pensons que cette proposition n'est pas suffisante ; la présence du grand mur, la toiture de la décharge et les bâtiments des bureaux ont laissés une empreinte qui peut être utile pour donner une nouvelle signification à cette nature construite.

Le projet prévoit :

Le maintien du long rempart existant qui sépare l'ouest de la zone de la décharge avec la création d'un parcours sur son sommet de l'extrémité nord jusqu'au sud.

Ce mur devient une ligne droite qui se trouve au beau milieu de la nature. Le mur sera ouvert avec des fentes verticales qui permettent le passage des piétons de est à ouest.

A l'extrémité nord, le projet prévoit une tour panoramique de 40 mètres de haut qui amène les visiteurs à différentes hauteurs avec une vue à 360 degrés ; c'est une tour dans la forêt qui peut offrir une vision sans précédent de la végétation des environs.

En revanche, l'extrémité sud du rempart prévoit une rampe piétonne qui relie la cote de la promenade (plus 10 m) avec le sol (± 0.00).

Le paysage aux alentours prévoit (là où il y avait la décharge) un dessin particulier avec deux cercles tangents proposant chacun un parcours égal à leur circonférence de 400 m.

Le concept architectural veut opposer à la nature forestière un dessin sur le sol qui longe le périmètre de l'ancienne décharge

Sur le front ouest, là où existaient les bureaux, une sélection de plantation dans des îlots verts offre «une bibliothèque » des différentes espèces indigènes propre au contexte environnemental.

En résumé, on pourrait dire que ce projet « Land Art » à Bonfol est un projet architectural et paysager qui établit un dialogue serré entre les nouveaux éléments architecturaux (le rempart et la tour) qui dialogueront avec la nature verdoyante : le dessin rationnel et géométrique se confronte avec celui organique de la nature.

Il se trouve que ce qui marquera une nouvelle présence contemporaine chargée de mémoire deviendra un signe distinct de ce nouveau paysage.

La décharge a été vaincue par la raison, l'invention et la poésie d'un nouveau parc de nature.

CONCEPTION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

L'aménagement naturel du site est présenté par Frédéric Friche, ingénieur chez Biotec Biologie appliquée SA. Afin de respecter la législation forestière, un reboisement du site est exigé mais des possibilités ont été trouvées afin de créer une forêt particulière à vocation sociale et environnementale. Les plantations se feront de manière à créer des structures visuellement intéressantes. Le choix des essences de buissons et d'arbres a été effectué pour favoriser la biodiversité locale et éveiller tous les sens des visiteurs.

Une multitude de couleurs, d'odeurs et de bruits seront perceptibles et fluctueront au fil des saisons. Le goût des fruits et des baies et la textures des écorces permettront de compléter cette expérience sensorielle avec le monde de la forêt. Des panneaux didactiques seront mis en place pour informer sur l'histoire du site et sur la valeur écologique de la forêt aménagée. Des aires de pique-nique, des bancs et des constructions en saules tressés seront réalisés.

Sur l'ancien cœur de la décharge, des allées de chênes formeront deux cercles de 400 mètres de pourtour chacun. Au centre de ces cercles, des îlots constitués de buissons à fleurs et de fruitiers sauvages, de tilleuls, et autres essences rares seront plantés pour constituer des labyrinthes où le visiteur pourra s'aventurer.

De l'autre côté du mur, un « arboretum » forestier sera aménagé pour mettre en valeur les essences arborescentes typiques de la région. Chaque massif planté sera composé d'une seule essence arborescente accompagnée d'un manteau buissonnant. Des petits plans d'eau symboliseront la ligne de partage des eaux Rhin-Rhône qui se situe à cet endroit. De nombreux sentiers permettront de se promener entre les zones boisées.

Le mur sera partiellement végétalisé afin de l'intégrer au site et de lui donner à terme l'image d'une ruine moderne rappelant les activités passées. Des chemins seront aménagés de part et d'autre du mur.

Accès et gestion du site

Dans une optique de développement durable, la mobilité douce est privilégiée sur le site. Le parcage des véhicules se fera à 600 mètres des installations et les visiteurs se déplaceront ensuite à pied ou en draisine (vélorail). La voie de chemin de fer existante sera en effet transformée pour pouvoir accueillir des véhicules à quatre roues qui fonctionneront à la force des molets.

Pour les personnes à mobilité réduite, quelques places de stationnement sont prévues à proximité immédiate des installations. La promenade sur le mur à 11 mètres de hauteur sera aussi accessible pour ces personnes puisqu'une rampe d'accès sera construite.

Une piste cyclable transfrontalière reliant Bonfol à Pfetterhouse (F) est aussi en projet et son itinéraire passe à côté de la tour.

L'accès au site et aux installations sera libre et gratuit.

Au niveau de l'exploitation, un entretien minimum des surfaces vertes est envisagé afin de laisser la forêt évoluer et transformer le site au fil du temps.

FINANCEMENT DU PROJET

Le projet tel que présenté sera réalisé en deux temps.

Le maintien du mur, son aménagement architectural avec ses ouvertures et son aménagement pour permettre le cheminement piétonnier sur sa couronne, la réalisation des plantations et de l'aménagement forestier correspond au premier lot. Un second lot contient la réalisation de la tour.

Le premier lot sera rapidement réalisable une fois les autorisations du plan spécial communal reçues, c'est-à-dire dès 2018 si aucune opposition majeure au projet ne voit le jour. Pour ce lot particulièrement, des synergies financières en lien avec les mesures admises pour la réaffectation du site telles que prévues initialement dans le plan spécial cantonal doivent encore être négociées. Elles seront complétées par une première recherche de fonds.

Le second lot sera complètement financé par la recherche de fonds.

Pour réaliser ce volet financier, une fondation sera constituée. Elle aura pour but de permettre la réalisation du projet dans son ensemble mais également de prévoir sa pérennisation dans le temps en assurant son budget de fonctionnement et d'entretien.

Le budget global du projet est estimé à CHF 4,65 Mio. Actuellement, l'association Escale Bonfol a alloué un montant de CHF 200'000.- pour mener à bien les démarches de conceptualisation.